Miéville

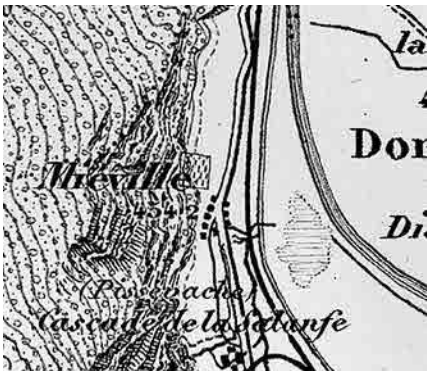
Commune de Vernayaz, district de Saint-Maurice, canton du Valais

ISOS
Ortsbilder®

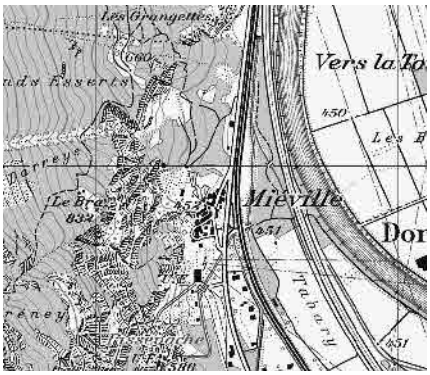


Photo aérienne Charles-André Meyer 1985, © SAT, Canton du Valais, Sion

A l'origine gîte d'étape sur la route du Valais, à la hauteur d'un étranglement, la localité est dominée par une falaise dont les blocs détachés se mêlent aux maisons. Les eaux de la cascade de la Pissevache alimentent une vaste usine hydro-électrique souterraine.



Carte Siegfried 1880



Carte nationale 1992

Hameau ▲

X	X	/	Qualités de la situation
X	X	X	Qualités spatiales
X	X	/	Qualités historico-architecturales

Miéville
Commune de Vernayaz, district de Saint-Maurice, canton du Valais



1



2



3



4



Direction des prises de vue 1:8000
Photographies 1998 : 1–9



5



6 Canal de fuite



7



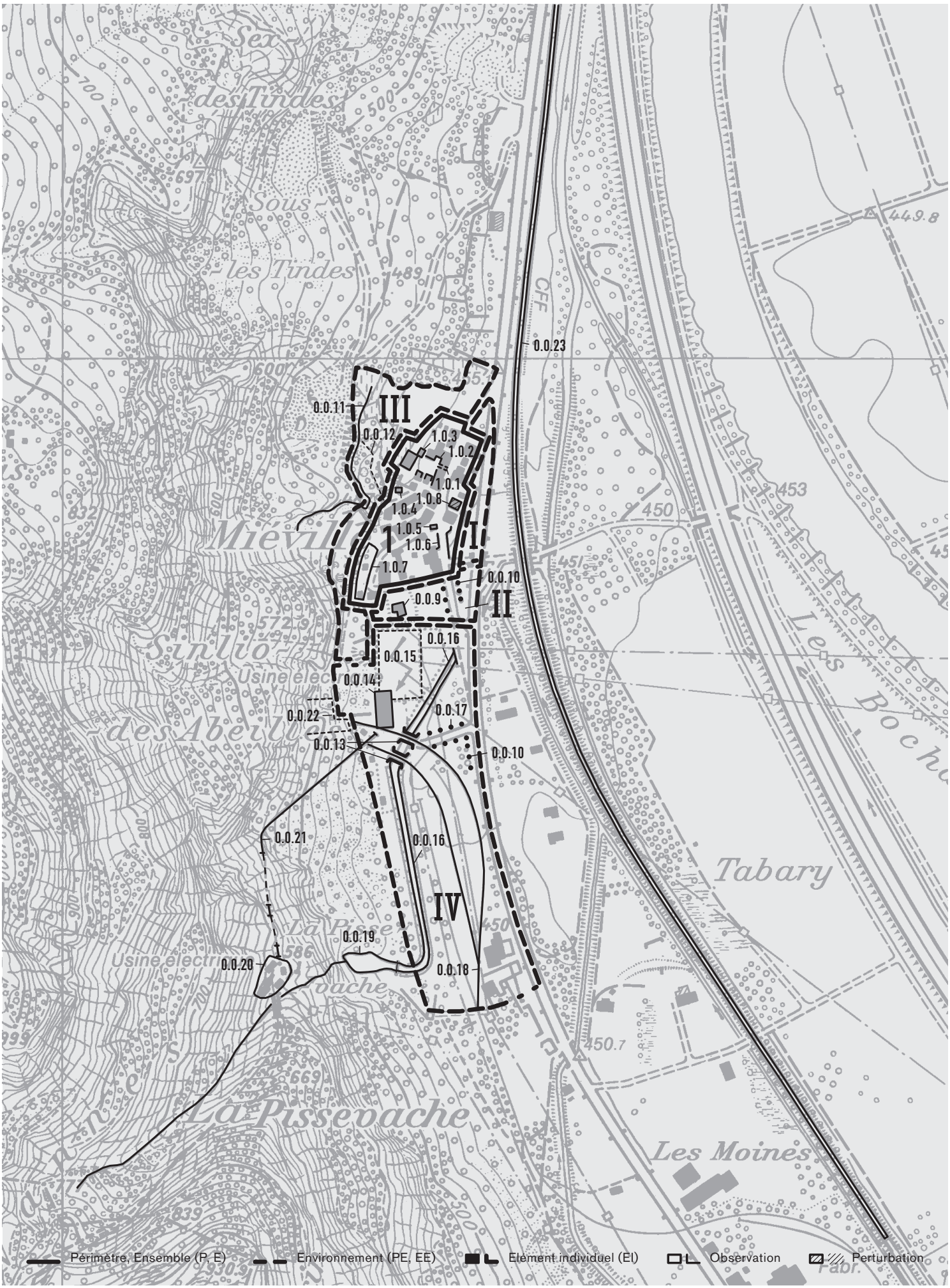
8 Usine hydro-électrique



9

Miéville
Commune de Vernayaz, district de Saint-Maurice, canton du Valais

Plan du relevé 1:5000



P Périmètre, E Ensemble, PE Périmètre environnant, EE Echappée dans l'environnement, EI Elément individuel

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	**Obj. de sauvegarde**	Observation	Perturbation	Photo n°
P	1	Emprise de l'agglomération d'origine, implantée sur le tracé de l'ancienne route du Valais, avant que celle-ci ne soit déviée	AB	X	/	X	**A**			1–5,7,9
PE	I	Bande étroite de jardins et de vergers, englobant le talus de la nouvelle route en remblai	ab			X	**a**			7
PE	II	Espace de transition planté d'arbres d'ornement, avec l'école	a			X	**a**			
PE	III	Vignes, prés et fourrés occupant les premiers contreforts du versant escarpé	a			X	**a**			
PE	IV	Plate-forme, en partie traitée en parc, occupée par les installations de l'usine hydro-électrique	ab			X	**a**			6,8
	1.0.1	Passage couvert traversant la rangée de maisons bordant la voie principale, contribuant aux qualités spatiales du site						o		
	1.0.2	Cour de forme irrégulière ; seul espace libre public dans le coeur de l'agglomération						o		
	1.0.3	Ferme édifiée vers 1900, tranchant sur le restant du tissu par sa taille et sa couverture en tuiles						o		
	1.0.4	Four banal portant la date de 1802, aujourd'hui désaffecté						o		
	1.0.5	Fontaine couverte avec bassin en granit						o		
	1.0.6	Murets bordant la rue, marquant l'entrée de l'agglomération						o		
	1.0.7	Abris de jardins et dépendances de petite taille au pied des rochers						o		
	1.0.8	Habitation individuelle construite vers 1970 ; réalisée en bois dans un site dominé par la maçonnerie, elle présente en outre un pignon mal tourné							o	
	0.0.9	Ecole de 1928, aujourd'hui désaffectée, ressemblant à une maison d'habitation						o		
	0.0.10	Rangée de peupliers ponctuant sur le plan spatial le tracé de l'ancienne route du Valais						o		
	0.0.11	Eperon rocheux dominant les maisons de manière menaçante						o		
	0.0.12	Chemin bordé de murets de pierre sèche, délimitant la vigne en contre-haut						o		
EI	0.0.13	Deux ponts en béton franchissant le canal, contemporains de la construction de l'usine hydro-électrique				X	**A**			6
	0.0.14	Bâtiment administratif de l'usine hydro-électrique, vers 1947						o		8
	0.0.15	Aire réservée à la station de transformation						o		
	0.0.16	Canal recueillant l'eau de la Pissevache, ainsi que l'eau turbinée						o		6
	0.0.17	Allée récente, constituée notamment d'ormes, marquant l'entrée des terrains occupés par l'usine hydro-électrique						o		
	0.0.18	Voies du chemin de fer desservant l'usine hydro-électrique						o		
EI	0.0.19	Cascade de la Pissevache, constituant un monument naturel exceptionnel				X	**A**			
	0.0.20	Usine électrique secondaire destinée à turbiner l'eau alimentant la cascade						o		
	0.0.21	Funiculaire rejoignant l'usine électrique installée en amont de la Pissevache						o		
	0.0.22	Usine souterraine occupée par les turbines, accessible par une porte blindée donnant passage à un embranchement de la voie ferrée						o		
	0.0.23	Ligne du chemin de fer en remblai, coupant ainsi tout contact visuel avec l'autoroute et le Rhône						o		

Evolution de l'agglomération

Histoire et étapes du développement

L'étymologie du site pourrait dériver du latin « villa », ce qui indiquerait une colonisation à l'époque romaine, alors que ses caractéristiques typologiques renvoient plutôt à la fin du Moyen Age. Cette ambiguïté pourrait s'expliquer par le fait que la localité, qui occupe une situation privilégiée, quoique peu attrayante, sur la route d'accès au Valais, a certainement connu une période de renaissance due au développement des échanges par le Simplon au début du 17e siècle qui a profondément marqué son tissu. Sinon, l'agglomération n'est connue dans l'histoire qu'indirectement, du fait de la présence d'un hospice destiné aux incurables, aujourd'hui disparu, implanté à quelque 500 m au nord. Par ailleurs, il est clair que la proximité de la cascade de la Pissevache, garante d'un approvisionnement régulier et abondant en eau courante, n'est pas étrangère au choix de ce lieu pour une implantation permanente.

Au début du 19e siècle, Goethe, qui s'intéressait à la diffraction de la lumière, étudia attentivement cette cascade : « (...) en bas, dans la poussière humide, on observe ça et là un arc-en-ciel, à mesure qu'on marche, tout près devant soi. Si l'on s'élève davantage, on jouit d'un plus beau phénomène encore : quand les flots rapides, écumants du jet supérieur touchent dans leur passage tumultueux les lignes où l'arc-en-ciel se forme pour notre oeil, ils s'embrasent et se colorent, sans que l'on voie paraître la figure continue d'un arc, et, à cette place, brille une flamme changeante, qui passe et revient sans cesse. »

La construction de la ligne du chemin de fer (0.0.23), en 1859, dans la mesure où elle court en remblai, a presque totalement coupé le site des terrains qui rejoignent les berges du Rhône. Quoiqu'elle tangente d'assez près les constructions, elle n'a guère influencé l'image de la localité, fortement refermée sur elle-même. Comme l'indique la première édition de la carte Siegfried de 1880, l'agglomération historique présentait déjà pratiquement son emprise actuelle. Sa population devait être du même ordre de grandeur que celle d'aujourd'hui. La route du Valais empruntait alors le tracé de la grand'rue.

Le site n'a guère connu d'évolution jusque à la fin de la Seconde Guerre mondiale. En 1947 débuta la construction d'un important complexe hydro-électrique. Destiné à tirer parti du réseau hydrographique alimentant la Pissevache, il fut réalisé sous l'égide de la société Salanfe SA, contrôlée conjointement par Lonza SA et L'énergie de l'ouest suisse (EOS), dont le siège est à Vernayaz. L'eau est fournie par les bassins de la Souffla et de la Salanfe, qui alimentent le lac de Salanfe. Une galerie passe ensuite sous la tour Sellières et aboutit à une conduite forcée souterraine d'un diamètre variant de 1,1 m à 1,3 m, logée dans une galerie asymétrique de 2,65 m de haut et de 3,80 m de large, dans laquelle court également un funiculaire servant à l'entretien. Dans la mesure où l'essentiel des installations, dont la salle des turbines, est souterrain et que, par ailleurs, une première usine intermédiaire restitue son eau à la cascade, l'impact sur le site non seulement n'est pas négatif, mais tend même à l'enrichir. Dans les années 1960, la déviation de la route cantonale a rendu son calme au hameau, même si sa position en remblai et sa proximité avec les constructions représentent une menace paysagère non négligeable. La construction de l'autoroute, dans les années 1985, entre le cours du Rhône et la ligne du chemin de fer, constitue le dernier épisode de cette évolution, avec un effet bénéfique sur le site, dans la mesure où la circulation empruntant la route cantonale a sensiblement diminué.

Ainsi, le site s'inscrit dans une structure paysagère marquée par la juxtaposition d'axes de passage créés successivement au cours des siècles : route du Valais aujourd'hui déviée, canal de la Pissevache, voie ferrée, autoroute et cours du Rhône, dont les différents tracés convergent au nord du hameau. Après avoir presque étranglé le site, cette focalisation des axes de passage constitue aujourd'hui, sinon une qualité au sens propre du terme, pour le moins une caractéristique saillante de son image.

Le site actuel

Relations spatiales entre les composantes du site

L'agglomération historique (1) reprend dans une large mesure la structure paysagère et se compose de voies non pas exactement parallèles, mais convergentes, traduisant une adaptation étroite à une topographie tourmentée. Cette dernière est fortement marquée par des chutes de rochers survenues depuis des temps immémoriaux et ayant en partie fourni le matériau des maisons, qui sont pratiquement toutes réalisées en maçonnerie et ont souvent conservé leur couverture en dalles de pierre d'origine. La majorité des constructions, qui comptent de deux à trois niveaux, présentent leur faîte parallèlement à la vallée, renforçant encore cet axe privilégié. La prédominance des maisons d'habitation par rapport aux fermes et aux dépendances souligne la vocation historique du site, davantage liée aux activités de la route de passage et à l'artisanat qu'elle induit qu'à la culture du sol. La plupart des voies sont aujourd'hui asphaltées, sans que, du fait de leur étroitesse générale et de la rareté des espaces intermédiaires, surtout sur l'arrière du tissu, elles aient beaucoup perdu de leur caractère d'origine. Un passage couvert en rez-de-chaussée d'un bâtiment (1.0.1) souligne la densité du site et contribue de manière exemplaire à fixer son caractère. La compacité des constructions à l'intérieur du noyau, qui engendre un enchevêtrement extrême des espaces, lui confère une image incomparablement plus riche que ne le laisserait supposer la taille réelle de l'agglomération. De plus, le contraste entre les fronts donnant sur l'ancienne route de passage, relativement ordonnés, et l'intérieur du tissu, implanté légèrement en contre-haut, contribue à la diversité d'échelle du site et à ses qualités spatiales.

L'agglomération se prolonge sur l'arrière par une bande étroite de terrains boisés entrecoupée de rochers (III), s'évasant au nord pour former une enclave en partie plantée de vignes, dont la culture est rendue possible, plus que par le soleil, par un microclimat favorable sans doute lié à la proximité du cours du Rhône. Le long de la nouvelle route cantonale, un talus étroit et des jardins (I), où sont implantées quelques dépendances, assure une protection minimale contre les nuisances du trafic. A l'entrée sud de l'agglomération, le parc attenant à l'école (II), avec ses arbres d'ornement, ainsi que les peupliers bordant l'ancienne route de passage assurent la transition avec le complexe hydro-électrique (IV). Occupant une plate-forme allongée prise entre la route cantonale et les rochers formant le bas du versant, ses installations représentent aujourd'hui un élément important du site et contribuent de manière non négligeable à sa valeur, notamment du fait de l'association d'une image industrielle à celle d'un parc.

A l'agglomération historique se juxtapose un important site hydro-électrique postérieur à la Seconde Guerre mondiale. L'usine électrique proprement dite, avec ses turbines, est logée dans une vaste caverne souterraine (0.0.22), accessible par une porte blindée prise dans le rocher, dans laquelle pénètre un embranchement de la voie ferrée. Les installations à l'air libre se limitent, d'une part, au bâtiment administratif (0.0.14) de la taille d'un petit immeuble locatif, d'autre part, aux installations de transformation (0.0.15) et au canal de fuite franchi par deux ponts en béton (0.0.13) servant au passage des voies (0.0.18). Enfin, un funiculaire à l'air libre (0.0.21) donne accès à une usine électrique secondaire (0.0.20) turbinant l'eau alimentant la cascade de la Pissevache. Malgré la modestie apparente des installations en surface, il s'agit là de l'une des plus importantes usines électrique du Valais, puisque sa production annuelle représente à peu près la moitié de celle de l'usine de la Chandoline alimentée par le lac artificiel de la Dixence ou de celle de Vernayaz, dont l'eau provient du barrage de la Barberine. Seules les usines de Fionnay et de Nendaz, reliées au nouveau barrage de la Dixence, présentent des puissances nominales de 4 à 6 fois supérieures.

Recommandations

Voir également les objectifs généraux de la sauvegarde

Conserver l'équilibre actuel résultant de la juxtaposition d'un site ayant régressé au stade de modeste agglomération rurale, prolongée par ses jardins, ses prés et son vignoble, et du complexe

hydro-électrique, dont les installations sont disséminées dans un parc traversé par un canal.

Eviter, en cas de transformations, de faire appel à des matériaux étrangers au tissu historique. L'habitation individuelle récente implantée en bordure de l'ancienne route de passage (1.0.8), outre son orientation, pose notamment le problème de l'utilisation du bois en façade, alors que toutes les autres constructions sont réalisées en maçonnerie.

Maintenir la diversité des affectations (jardins, prés, vignoble) des terrains constituant l'environnement immédiat du site, garante de la conservation de son image historique.

Qualification

Appréciation du hameau dans le cadre régional

☒☒⁄ Qualités de la situation

La situation du site présente des qualités paysagères prépondérantes, quoique austères, liées à sa position au pied des rochers constituant les contreforts escarpés du versant ouest de la vallée du Rhône. Elles sont quelque peu réduites par le remblai sur lequel court aujourd'hui la route cantonale, en surplomb immédiat des maisons. Ajouté à un ensoleillement médiocre, ceci a en revanche eu comme effet bénéfique de préserver le tissu existant de toute construction nouvelle parasite.

☒☒☒ Qualités spatiales

Les qualités spatiales, du fait d'un tissu particulièrement dense, fortement marqué par la topographie, sont prépondérantes. Elles sont renforcées par une succession de ruelles parallèle les unes aux autres, courant à des niveaux différents, reliées entre elles par des ouvertures et des passages étroits, créant autant de minuscules niches spatiales. Les murs des maisons qui s'accrochent par endroits au rocher renforcent l'ancrage dans le terrain et contribuent à enrichir l'image du site.

☒☒⁄ Qualités historico-architecturales

Les qualités historiques et architecturales du tissu d'origine sont évidentes, même si elles résident davantage dans l'homogénéité des constructions, presque exclusivement réalisées en maçonnerie, que dans leur richesse stylistique. Elles sont renforcées par la création des installations de l'usine hydro-électrique voisine, au milieu du 20e siècle, sur une plate-forme richement arborée et traitée en parc.

2e version 12.1995/jpl

CD no 233 260
Films no 2627, 2628 (1977) ;
8891–8893 (1998)

Coordonnées de l'Index des localités
557.692/131.825

Mandant
Office fédéral de la culture (OFC)
Section du patrimoine culturel et des monuments historiques

Mandataire
Bureau pour l'ISOS
Sibylle Heusser, arch. EPFZ
Limmatquai 24, 8001 Zurich

ISOS
Inventaire des sites construits à protéger en Suisse